

# Sauver l'Aire de la pollution : objectif No 1 du Conseil municipal de Saint-Julien

Pour cela, la réfection du réseau d'égouts est nécessaire. Elle durera de 18 à 24 mois

Depuis quelques années, l'Aire est pratiquement une rivière morte. Au point qu'il y a belle lurette que les gardes du Service de la protection de la nature, chargés de l'empoisonnement des cours d'eau du canton, ont renoncé à confier la moindre des truites à ses eaux. Riverains et pêcheurs ne sont pas contents. Ils ont pour cela quelques raisons.

Devenue un parfait égout à ciel ouvert, l'Aire, à peu près à sec sur une bonne partie de son parcours – mais ça n'est la faute de personne en cette période estivale qui n'a connu que très peu d'eau du ciel – présente un bien triste spectacle. Il n'est pas exagéré de dire que les algues et les mousses occupent un volume largement supérieur à celui de l'eau.

## Pollution venant de Saint-Julien

Il n'empêche que l'aspect de la rivière, même lorsqu'elle connaît sa période de pleines eaux, n'est pas tellement engageant non plus. Et là, très évidemment des responsabilités sont engagées. Nous ne pensons pas risquer de peiner les habitants de Saint-Julien-en-Genevois en général et le Conseil municipal de la sous-préfecture en particulier en rappelant que les eaux usées de la ville sont – mettons en grande partie – à l'origine de cette pollution chronique.

On en est parfaitement conscient là-bas. Et une longue conversation à laquelle participaient MM. Henri Joubert, premier adjoint au maire, André Morel, secrétaire général de la mairie, Mailland, ingénieur subdivisionnaire du Département de l'équipement, et Bouchard, responsable de secteur de la Compagnie générale des eaux, nous a permis de faire valablement le point de la situation actuelle.

## La nouvelle station d'épuration fonctionne parfaitement

Il est un fait que l'on doit souligner en premier. La nouvelle station d'épuration (l'ancienne a été complètement abandonnée) fonctionne. Elle fonctionne même parfaitement. Capable de traiter

les effluents d'une population de plus de 10.000 habitants (Saint-Julien compte 6300 âmes, mais on peut noter que plusieurs hameaux ne sont pas reliés au réseau d'égout et possèdent leurs propres fosses), elle a été mise en service en octobre 1980 et ses installations n'ont demandé qu'un minimum de mise au point.

De l'avis de M. Bouchard, qui a la responsabilité de nombreuses installations du même genre, il s'agit d'une réussite assez exceptionnelle. De ce côté-là donc, pas de soucis.

## Un réseau d'égouts vétuste

Mais la station ne traite pas toutes les eaux usées de la ville. Et c'est là le drame. Le réseau de la ville trop vétuste n'est pas en mesure de diriger la totalité des eaux usées vers la station d'épuration. Ce qui est évidemment fâcheux.

En fait, cette situation résulte d'un choix que les circonstances ont rendu obligatoire. Pendant de longues années on s'est posé une question au sein des Conseils municipaux de Saint-Julien : devait-on donner la priorité à la construction d'une station d'épuration ou bien à la réfection du réseau des égouts ?

## La station d'épuration avant les égouts

Le second terme de l'alternative pouvait paraître le plus raisonnable. Pourtant, on se trouva un jour en possession – grâce aux fonds suisses frontaliers – des moyens financiers nécessaires à la réalisation de la station d'épuration – 200 millions de FF environ. C'était une occasion à ne pas manquer. La station l'emporta donc sur les égouts.

A vrai dire Saint-Julien ne regrette pas cette décision. La ville a désormais un excellent outil de travail à sa disposition. Nous avons pu nous en rendre compte à l'occasion d'une visite aux installations d'épuration à laquelle nous fûmes conviés.

Les effluents de la ville, qui offrent une coloration tirant sur le goudron à

leur entrée dans le premier bassin de traitement, sont transformés à leur sortie en une eau parfaitement limpide, pas potable, bien entendu, mais incolore et totalement dépourvue d'odeur. Si la totalité des rejets étaient de cette qualité, l'eau de l'Aire ne tarderait pas à être totalement régénérée dans le lit d'une rivière en bonne santé. Mais nous n'en sommes pas encore là.

## Encore une dépense de 2 millions de FF

Le Conseil municipal n'a pas tardé à porter son effort sur le second volet de l'opération : le réseau des égouts. L'étude technique est maintenant close. On n'attend plus pour donner le premier coup de pioche, que la mise en place du financement. Là encore, la dépense sera de l'ordre de 2 millions de FF.

« Nous ne tarderons pas, nous a dit le premier adjoint M. Henri Joubert, à avoir tous les atouts en main. Nous devons faire cet effort. Nous l'avons fait du mieux possible en regrettant seulement que nos moyens ne nous aient pas permis de faire davantage et dans des délais plus courts. Nous continuerons dans la même voie jusqu'à ce que les déversements que nous effectuons dans l'Aire soient absolument sans reproches.

## 18 à 24 mois

» Dans combien de temps nous obtiendrons cela ? Un délai de 18 à 24 mois me paraît un délai parfaitement raisonnable. Et c'est là, à mon avis un maximum.

» En tout état de cause, conclut M. Joubert, je vous promets que dans cette rénovation du réseau d'égouts, la priorité des priorités ira aux collecteurs de l'Aire et de son affluent l'Arande.»

Riverains et pêcheurs de la rivière seront sans doute sensibles à cette promesse. Ils suivront, on peut en être certain, avec grand intérêt, les progrès de l'opération.

P. Pz